

-----  
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL  
CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL  
-----

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 25 novembre 2019, à 20 h 30, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **INTERPELLATION VERBALE**

#### **Avis de convocation**

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire qui fut signifié à chaque membre du Conseil, le 21 novembre 2019.

«AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, Directeur général et Secrétaire-trésorier de ladite Ville, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par son Honneur le Maire Vincent Deguise, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le 25 novembre 2019, à 20 h 30 et qu'il sera pris en considération le sujet suivant, savoir:

- Avis de motion et présentation du projet de Règlement N<sup>o</sup> P2019-11-2 «Concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevance pour payer les dépenses prévues au budget 2020»

NOTE: Conformément aux dispositions de l'Article 325 de la Loi sur les Cités et Villes, les délibérations et la période de questions, lors de cette séance, porteront **exclusivement** sur le point ci-haut mentionné.

### **RÉSOLUTION C-19-074**

#### **Avis de motion et présentation du projet de Règlement N<sup>o</sup> P2019-11-2 «Concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevance pour payer les dépenses prévues au budget 2020»**

Le conseiller Michel Latour donne avis de motion qu'à une séance subséquence du Conseil, il y aura présentation d'un règlement ayant principalement pour objet «un règlement d'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevance pour payer les dépenses prévues au budget 2020» et présente ce projet de règlement portant le numéro N<sup>o</sup>2019-11-2.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-19-075**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier